

**CÔTE D'IVOIRE**



**NEWS**

**BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE EN SUISSE**

**N° 14 – FEVRIER 2017**

**SOMMAIRE**

**Editorial**

- 1) **ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**
  - a) **Activités du Président de la République**
    - Visites à l'extérieur
    - Les audiences accordées
  - b) **Mise en place des institutions de la 3<sup>ème</sup> République**
    - Référendum constitutionnel
    - Elections législatives
    - La nomination d'un Vice-Président
    - Le nouveau Gouvernement
  
- 2) **ACTUALITES ECONOMIQUES**
  - a) **Renforcement des infrastructures économiques**
    - Secteur énergétique
    - Les voiries urbaines
  - b) **Développement du secteur privé**
    - Transports urbains
    - Création d'entreprises et investissements directs étrangers
  - c) **Actions en faveur du développement du secteur agricole**
    - Les cultures d'exportation
    - Les cultures vivrières
  - d) **Accroissement du trafic aérien en direction de la Côte d'Ivoire**
  
- 3) **ACTUALITES SOCIALE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE**
  - a) **Cohésion sociale**
    - Indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire
    - Retour des exilés des crises survenues en Côte d'Ivoire
  - b) **Culture**
    - Promotion de l'industrie cinématographique locale
    - Jeux de la Francophonie
  - c) **Tourisme**
  
- 4) **RENDEZ-VOUS À VENIR**

## **EDITORIAL**



**Chères lectrices, chers lecteurs,  
Chères amies et amis de la Côte d'Ivoire,**

*C'est pour moi un plaisir sans cesse renouvelé de vous retrouver à travers ces lignes et vous donner les nouvelles du pays.*

*Tout d'abord, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017 !*

*La Côte d'Ivoire poursuit sa marche indéniable vers l'émergence avec des actions concrètes du Président de la République à travers la mise en place des institutions de la 3ème République : Referendum constitutionnel, Elections législatives, nomination d'un vice-Président, mise en place d'un nouveau Gouvernement avec un Premier Ministre Chef du Gouvernement et élection du Président de l'Assemblée Nationale.*

*Dans le cadre de la réconciliation nationale, le Gouvernement a pris d'importantes décisions parmi lesquelles la poursuite de l'indemnisation des victimes de guerre, le dégel des avoirs des personnalités issues de l'ancien régime et les nombreuses démarches entreprises dans les pays voisins pour le retour de nos frères exilés à la suite de la crise qu'a connue notre pays.*

*Au plan économique, les reformes visant l'amélioration du climat des affaires avec notamment la simplification des procédures judiciaires, administratives et financières, les mesures dans le domaine de l'emploi des jeunes et autres secteurs socio-économiques, agriculture et énergie ainsi que le développement des infrastructures économiques ont eu des échos favorables dans les milieux d'affaires internationaux, attirant ainsi plus d'investisseurs pour l'économie nationale.*

*Au plan social, le Gouvernement, ayant entendu les revendications salariales des agents de l'Etat, militaires et fonctionnaires, s'attelle à l'amélioration de leurs conditions de vie en vue de l'apaisement du climat social.*

*Au plan touristique, la promotion de la destination Côte d'Ivoire doit être l'affaire de tous avec la mise en exergue des réelles potentialités du pays doté d'une très longue côte maritime avec les plus belles plages, de parcs animaliers et riche de sa diversité culturelle (vestiges de l'histoire à Kong, pont de lianes dans la région des montagnes etc.)*

*L'Ambassade se tient toujours à votre disposition pour vous donner un service public de qualité au bénéfice d'une coopération ivoiro-suisse d'excellence.*

*Bonne lecture à toutes et à tous !*

**Kouadio ADJOUMANI  
Ambassadeur de Côte d'Ivoire**

## **1) ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**

### **a) Activités du Président de la République**

Soucieux de marquer davantage la présence de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale, le Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, s'est rendu à divers rendez-vous à l'extérieur et a accordé plusieurs audiences à d'importantes personnalités.

#### **• Visites à l'extérieur**

Le Président a participé aux rencontres suivantes :

- la 77<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale de l'ONU, au cours de laquelle SEM Alassane OUATTARA a prononcé le 22 septembre 2016, une allocution faisant un plaidoyer pour la mise en œuvre des objectifs du Développement Durable (ODD) et le combat contre le terrorisme, la misère et la pauvreté. En marge de cette rencontre, le Président de la République a échangé avec plusieurs de ses pairs ;
- la 22<sup>ème</sup> Conférences des Nations-Unies sur le changement climatique (COP22), le 15 novembre 2016 à Marrakech (Maroc) ;
- le 4<sup>ème</sup> Sommet Afrique-Monde Arabe sur le développement durable et la coopération économique, le 22 novembre 2016 à Malabo (Guinée Equatoriale) ;
- le 50<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le règlement de la crise gambienne, la fluidité du commerce sous-régional et les questions sécuritaires, le 18 décembre 2016 à Abuja (Nigeria) ;
- la Cérémonie d'investiture du Président élu du Ghana, NANA AKUFO-ADDU, le 07 janvier 2017 à Accra, à laquelle le Chef de l'Etat ivoirien a pris part en qualité d'invité d'honneur.

#### **• Les audiences accordées**

Le Président a accordé des audiences aux personnalités ci-après :

- Monsieur Pacôme MOUBELET BOUBEYA, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Sécurité du Gabon, porteur d'un message de son homologue SEM Ali BONGO, le 14 septembre 2016 ;
- le Premier Ministre français, Monsieur Manuel VALLS, du 30 au 31 octobre 2016, dans le cadre d'une visite de travail à l'occasion de laquelle une signature de Contrat Désendettement-Développement (C2D) a eu lieu entre les deux pays.
- SEM Faustin ARCHANGE TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, qui a effectué le 07 novembre 2016, une visite d'amitié et de travail en vue du renforcement de la coopération bilatérale et d'un appui dans la mobilisation des ressources pour la reconstruction post-crise de la Centrafrique ;
- Monsieur William RUTO, Vice-Président du Kenya, le 08 novembre 2016, venu solliciter le soutien de la Côte d'Ivoire à la candidature de la Ministre des Affaires Etrangères, Madame Amina MOHAMEDJ, au Poste de Présidente de la Commission de l'Union Africaine ;
- le Premier Ministre burkinabé, Monsieur Paul KABA THIEBA, qui a effectué à Abidjan le 11 novembre 2016, une visite de travail en vue du renforcement des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

### **b) Mise en place des institutions de la 3<sup>ème</sup> République**

#### **- Référendum constitutionnel du 30 octobre 2016**

Avec un taux de participation de 42,42% d'électeurs, le « oui » l'a emporté à 93,42%, donnant ainsi naissance à la 3<sup>ème</sup> République.

*La nouvelle Constitution prévoit un poste de Vice-Président de la République, un sénat, l'école obligatoire pour tous et l'institutionnalisation de la Chefferie traditionnelle.*

- **Elections législatives**

*Avec 167 sièges sur 255, les résultats des élections législatives du 18 décembre 2016 assurent une majorité nette à la coalition au pouvoir (RHDP = Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix) qui perd tout de même du terrain face aux candidats indépendants, qui ont obtenu 75 députés.*

*Suite à ces élections le Président sortant, Monsieur SORO Kigbafori Guillaume, a été réélu au poste de Président de l'Assemblée Nationale, le 09 janvier 2017.*

- **La nomination d'un Vice-Président**

*Le Président de la République a nommé le 10 janvier 2017, l'ex-Premier Ministre Daniel Kablan DUNCAN, au Poste de Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.*

- **Le nouveau Gouvernement**

*Le remaniement ministériel a eu lieu le 11 janvier 2017, avec pour Premier Ministre, Monsieur Amadou GON COULIBALY.*

*Ce Gouvernement de 29 membres s'est engagé sous la Haute Autorité du Président de la République, à poursuivre les efforts de réconciliation nationale d'une part, et d'autre part, à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.*

## **2) ACTUALITES ECONOMIQUES**

*Dans une Côte d'Ivoire irréversiblement engagée sur la voie de l'émergence, les indicateurs économiques sont positifs et les actions du Gouvernement, en vue de l'atteinte des objectifs restent des plus plausibles.*

### **a) Renforcement des infrastructures économiques**

- **Secteur énergétique**

*Le 09 décembre 2016, le Gouvernement ivoirien représenté par le Premier Ministre d'alors, SEM Daniel Kablan DUNCAN, aujourd'hui Vice-président de la République, a procédé à la mise sous tension de trois (03) postes de sources électriques à savoir : Azito, Yopougon 2 et Djibi Cocody dans la ville d'Abidjan.*

*A travers cette action, le Gouvernement entend ainsi augmenter la capacité du réseau électrique de la capitale économique du pays en passant de 2000 MW en 2015 à 3000 MW en 2018 pour atteindre 4000 MW en 2020 ; chose qui permettra de réduire le temps moyen de coupure d'électricité à 30 heures en 2016 et à 20 heures en 2017.*

- **Les voiries urbaines**

*Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé le 09 octobre 2016 au lancement des travaux de bitumage de voiries du District d'Abidjan, notamment dans la commune d'Abobo.*

*D'un coût global de 70 milliards de F CFA, ce projet qui s'intègre dans un vaste programme de réhabilitation et d'aménagement de la voirie de grands centres urbains du pays, vise à favoriser l'accès des populations aux infrastructures socio-économiques de base et à répondre de façon durable et définitive à l'amélioration du réseau routier d'Abidjan.*

### **b) Développement du secteur privé**

- **Transports urbains**

*La Société de Transport Lagunaire (STL), l'un des deux premiers opérateurs privés autorisés à exercer, après la libéralisation de l'activité de transport sur le plan d'eau lagunaire abidjanais, a officiellement présenté le 29 décembre 2016, ses deux premiers bateaux avant le démarrage de ses activités commerciales prévues pour février 2017.*

L'Ex-Premier Ministre, SEM Daniel Kablan DUNCAN, qui présidait cette cérémonie indiquait que l'une des priorités du Gouvernement reste la mobilité et la fluidité de la circulation des populations dans la capitale économique ivoirienne.

Cette société démarrera avec deux lignes : la première ralliera Niangon Lokoua (dans la Commune de Yopougon) à la zone portuaire et la seconde M'Pouto et Koumassi.

#### - **Création d'entreprises et investissements directs étrangers**

Selon Monsieur Emmanuel Esmel Essis, Directeur général du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), c'est au total 12.166 entreprises qui ont été créées en Côte d'Ivoire de janvier à décembre 2016 ; soit une hausse de 28% par rapport à l'année 2015.

Au nombre des entreprises créées, 30% concerne le commerce, 13% le BTP, 1% pour l'Industrie, Mine et Energie et 46% pour les services.

Par ailleurs, il a été constaté une hausse des investissements français en 2016. Viennent ensuite dans l'ordre le Nigeria, la Grande Bretagne, le Liban, l'Île Maurice et enfin, le Maroc.

#### c) **Actions en faveur du développement du secteur agricole**

##### - **Les cultures d'exportation**

Ce secteur demeure depuis toujours le pilier du développement économique du pays.

Cette performance est le résultat des actions menées par les différents Gouvernements en faveur des producteurs notamment la fixation d'un bon niveau des prix bord champ garantis aux planteurs; actions que l'actuel Gouvernement a davantage accentuées.

S'agissant du cacao pour lequel le pays est le premier producteur mondial, avec environ 41% de l'offre totale, le prix d'achat bord champ garanti par le Gouvernement au planteur pour la campagne de commercialisation 2016-2017 a été fixé à 1.100 FCFA/kg. Ce prix a enregistré une hausse régulière depuis la réforme du secteur en 2012. Le taux de transformation de ce produit devrait atteindre 50% à l'horizon 2020, contre 35% aujourd'hui.

Pour les autres filières, celle de l'anacarde connaît également une véritable dynamique. La Côte d'Ivoire en est le premier producteur mondial depuis 2015, avec plus de 700.000 tonnes de production, devant l'Inde. Le Gouvernement vise un taux de transformation des noix brutes à 100 % à l'horizon 2020, contre 5,84% en 2015. L'hévéaculture, le café, le palmier à huile et le coton dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur en Afrique pour la plupart, occupent également une place de choix dans le développement agricole du pays.

##### - **Les cultures vivrières**

Le Gouvernement ivoirien a obtenu le 25 janvier 2017 de la Banque africaine de développement (BAD), deux (02) prêts et un don d'un montant total de 67 milliards de F CFA pour le financement du Projet de « Pôle agro-Industriel » dans la région du Bélier, au centre du pays.

Ce projet vise à contribuer à l'émergence d'un pôle agro-industriel dans cette région, à travers la dynamisation des filières agricoles porteuses, à savoir le riz, le maïs, le manioc, les légumes, les filières porcine et du poisson ainsi qu'une implication accrue du secteur privé, des jeunes et des femmes, pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.

#### d) **Accroissement du trafic aérien en direction de la Côte d'Ivoire**

Monsieur Bruno Nabagné KONE, Ministre ivoirien de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste et par ailleurs porte-parole du gouvernement, annonçait le 30 janvier 2017 que l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, a accueilli 1.829.000 passagers en 2016 contre environ 1 million de passagers en 2011.

Selon le porte-parole du Gouvernement, cette hausse substantielle des passagers à destination d'Abidjan depuis la fin de la crise post-électorale de 2011, dénote de l'attractivité de la Côte d'Ivoire et également de la stabilité économique et sociale du pays.

### **3) ACTUALITES SOCIALES, CULTURELLES ET TOURISTIQUES**

#### **a) Cohésion sociale**

##### **- Indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire**

Débuté depuis le 4 août 2015, le processus d'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, vœux cher au Président de la République, se poursuit sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Ainsi, le 19 novembre 2016, la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, Madame Mariatou KONE a procédé à l'indemnisation de 83 ayants-droits de personnes décédées dans trois (3) départements de la région du Cavally (l'ouest du pays). Ensuite, le 02 décembre 2016 au siège du Programme National de cohésion sociale, ce sont 108 personnes qui ont reçu réparation, à savoir 99 ayants-droits de personnes décédées et 9 blessés.

Cette phase en cours concerne les personnes décédées, les blessés graves et les victimes de violences basées sur le genre.

##### **- Retour des exilés des crises survenues en Côte d'Ivoire**

Sur instructions du Président de la République, la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes a, effectué plusieurs missions dans les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire en vue d'encourager le retour des ivoiriens qui y sont exilés. Ces actions ont porté du fruit avec le retour de 128 réfugiés ivoiriens de la Guinée. Le Gouvernement a pris des dispositions en vue de soutenir ces retours notamment en instaurant le dialogue politique, la libération des personnes détenus du fait de la crise post-électorale, le dégel des avoirs, la restitution de biens, la réintégration à la fonction publique pour ceux qui sont fonctionnaires.

Toutes ces actions ont permis de réduire le nombre de réfugiés qui est passé de 300 000 à environ 30 000 personnes aujourd'hui.

#### **b) Culture**

##### **- Promotion de l'industrie cinématographique locale**

Du 1er décembre 2016 au 8 janvier 2017 s'est déroulée dans le district d'Abidjan, la première édition de l'Ivoire Ciné Tour en vue de promouvoir l'industrie cinématographique locale. Cette caravane, dont le lancement a été fait en présence du Représentant du Ministre de la Culture et de la Francophonie, est l'initiative de l'acteur ivoirien Guy KALOU. L'évènement a comporté entre autres, des causeries-débats, des séances photos, des foires d'exposition vente. Trois films étaient à l'affiche : « Et si Dieu n'existait pas tome 2 » de Guy KALOU, « Sans regret » de Jacob TRA-BI et « l'interprète » d'Olivier KONÉ.

##### **- Jeux de la francophonie**

Dans la perspective de l'organisation de la 8<sup>ème</sup> édition des jeux de la francophonie qui se déroulera du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan, le Premier Ministre Daniel Kablan DUNCAN a entrepris des visites sur les différents sites retenus pour cet évènement, en vue de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux. A cet effet, il a constaté la réalisation à 75% des travaux dont la livraison est prévue pour février 2017.

#### **c) Tourisme**

Fermé en 2011 suite à la crise survenue dans le pays, le mythique lieu connu et apprécié de nombreux ivoiriens et étrangers, le complexe hôtelier « la Baie des Sirènes » situé à Grand-Béréby, au sud-ouest du pays, a rouvert ses portes le 1er décembre 2016. Ce fut l'occasion pour le Ministre du Tourisme d'alors, Monsieur Roger KACOU de relever l'importance que le Gouvernement attache au développement du tourisme, afin d'en faire un des moteurs de l'économie ivoirienne.

#### 4) COMMUNIQUES ET RENDEZ-VOUS À VENIR

##### - La CIEA 2017

La deuxième édition de la Conférence Internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) se déroulera à Abidjan en mars 2017. Plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernements africains et non africains ainsi que d'éminentes personnalités en charge des questions de développement sont attendus à ce rendez-vous.

##### - 7<sup>ème</sup> édition du SITA

La 7<sup>ème</sup> édition du Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA) 2017 se déroulera du 28 avril au 11 mai 2017 à Abidjan. Cette édition verra la participation de plusieurs délégués venant de divers pays.

##### - 8<sup>ème</sup> Jeux de la Francophonie

La 8<sup>ème</sup> édition des Jeux de la Francophonie se tiendra du 21 au 31 juillet 2017 à Abidjan. Plus de 4'000 Jeunes issus de 80 pays sont attendus à cet événement.

##### - Le SIETTA 2017

La 3<sup>ème</sup> édition du Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA 2017) se tiendra du 17 au 19 novembre 2017 à Abidjan

##### - Le SARA 2017

Le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2017 se tiendra en novembre à Abidjan.

##### - Adresses Internet des plus importantes Administrations et Structures ivoiriennes :

<a href="http://www.presidence.ci">www.presidence.ci</a>	Présidence de la République
<a href="http://www.gouv.ci">www.gouv.ci</a>	Gouvernement (Premier Ministre / Ministres)
<a href="http://www.diplomatie.gouv.ci">www.diplomatie.gouv.ci</a>	Affaires Etrangères / Diplomatie
<a href="http://www.finances.gouv.ci">www.finances.gouv.ci</a>	Ministère des Finances
<a href="http://www.minecofin.gouv.ci">www.minecofin.gouv.ci</a>	Ministère de l'Economie et des Finances
<a href="http://www.interieur.gouv.ci/">www.interieur.gouv.ci/</a>	Ministère de l'Intérieur
<a href="http://http://cybercrime.interieur.gouv.ci/">http://cybercrime.interieur.gouv.ci/</a>	Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité
<a href="http://www.agriculture.gouv.ci">www.agriculture.gouv.ci</a>	Ministère de l'Agriculture
<a href="http://www.eauxetforets.gouv.ci">www.eauxetforets.gouv.ci</a>	Ministère des Eaux et Forêts
<a href="http://www.ressourcesanimales.gouv.ci">www.ressourcesanimales.gouv.ci</a>	Ministère des Ressources animales et halieutiques
<a href="http://www.transports.gouv.ci">www.transports.gouv.ci</a>	Ministère des Transports
<a href="http://www.douanes.ci">www.douanes.ci</a>	Administration des Douanes
<a href="http://www.paa-ci.org">www.paa-ci.org</a>	Port Autonome d'Abidjan
<a href="http://www.cci.ci">www.cci.ci</a>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
<a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a>	Centre de Promotion des Investissements en CI (CEPICI) / Guichet Unique
<a href="http://www.apex-ci.org">www.apex-ci.org</a>	Promotion des Exportations (APEX-CI)
<a href="http://www.cgeci.org">www.cgeci.org</a>	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
<a href="http://www.afdb.org">www.afdb.org</a>	Banque Africaine de Développement (AFDB/BAD)
<a href="http://www.bnetd.ci">www.bnetd.ci</a>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)
<a href="http://www.sima-ci.net">www.sima-ci.net</a>	Salon ivoirien des métiers
<a href="http://www.childrenofafrica.org">www.childrenofafrica.org</a>	Fondation Children of Africa
<a href="http://www.ojpr.ci">www.ojpr.ci</a>	Office Ivoirien des Parcs et Réserves = Nationalparkverwaltung

##### Adresses Internet citées dans les NEWS de l'Ambassade :

<a href="http://www.swisscham-africa.ch">www.swisscham-africa.ch</a>	Chambre Economie Suisse-Afrique
<a href="http://www.sabc.ch">www.sabc.ch</a>	Swiss African Business Circle
<a href="http://www.s-ge.com">www.s-ge.com</a>	Swiss Global Enterprise S-GE
<a href="http://www.ohada.org">www.ohada.org</a>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
<a href="http://www.sodertour.ci">www.sodertour.ci</a>	Site touristique de la région des Lacs, Club Evasion
<a href="http://www.sita.ci">www.sita.ci</a>	Salon International du Tourisme d'Abidjan
<a href="http://www.sanlishop.ci">www.sanlishop.ci</a>	Première plateforme de e-commerce en Côte d'Ivoire